

« Ensemble relevons le défi, réduisons nos déchets »



La Communauté de Communes du Briançonnais poursuit sa communication et sa sensibilisation en faveur du tri sélectif. Afin de faciliter et de promouvoir le geste du tri, auprès de la population briançonnaise, **des sacs de pré-collecte sont gracieusement mis à disposition des usagers, dans les 13 mairies des communes membres de la CCB.**

Ces sacs aideront ainsi les usagers à apporter les déchets recyclables de chez eux vers les conteneurs situés sur les différents points de collecte. Son objectif est d'améliorer la qualité des déchets recyclables, déposés par les usagers dans les différents conteneurs jaunes, verts ou bleus. Les consignes de tri sont illustrées et indiquées sur les côtés de chaque sac.

« CERVIERES FETE SA PATATE »

La 2ème édition a eu lieu le 17 septembre, organisée par la nouvelle association « Cervières a la patate ».

Une bonne fréquentation pour les stands de produits artisanaux, animations musicales, jeux, visites, démonstrations d'arrachage de pomme de terres, succès du menu 100% local (environ 200 repas servis) le tout sous une météo mitigée mais conciliante!



ALEX HUGO

Gros succès pour la série « Alex Hugo » dont 3 épisodes inédits (tournés en 2016) viennent d'être diffusés sur France 2: 5.2 millions de téléspectateurs pour l'épisode 6 « Les amants du levant », 4.8 millions pour le 7 « Sur la route » et un record de 5,3 Millions pour le 8 « L'homme perdu »! Le 12 octobre prochain se terminera le tournage de l'épisode 11, toujours dans le Briançonnais et bien sûr à Cervières, avec encore beaucoup de décors locaux à découvrir sur le petit écran! Encore une belle collaboration qui risque d'être renouvelée en 2018!



L'EXPOSITION

des photos des tournages à Cervières des épisodes 5 à 9 est toujours visible dans la salle du conseil municipal et sera installée cet hiver au foyer de ski de fond.

INFOS D'HIVER

PASS SAISON : Achetez / Rechargez votre Pass en ligne sur le site de nordicalpesdusud.com : Tarif primeur de 120€ jusqu'au 15 novembre, puis plein tarif à 149€. Pas d'augmentation des tarifs pour la saison 2017/2018. Le bilan de la vente des Pass super primeur a été très positif.

Autres pass disponibles: **Pass domaine Cervières à 55€ (en ligne), Pass Escartons (Cervières/névache/les Alberts/Val des Prés) à 79€ dès l'ouverture.**

FESTI'NORDIC : La commune a été à nouveau retenue pour recevoir l'animation! Rdv le 4mars 2018! Nous aurons besoin de bénévoles pour la réussite de cette journée, merci de vous inscrire: foycervieres@live.fr

TRACES DOUCES : Le programme est reconduit pour les vacances de Noël et de février.

Vous souhaitez proposer quelque chose et intégrer le programme? Merci d'envoyer vos infos par mail: foycervieres@live.fr bouclage du programme début novembre.

FOYER DE SKI DE FOND : Vous n'avez pas eu l'occasion de les tester la saison dernière? De nouveaux **SNOOCS** ont été commandés, retrouvez désormais à la location 8 snoocs au total, pour des sorties fun en famille ou entre amis ! (sur réservation).

Matériel disponible à la location au foyer: skis de fond (alternatif et skating, du 26 au 48) raquettes à neige (adulte et enfant), luges (BB, 1 et 2 places), matériel de ski alpin (enfant uniquement du 26 au 41), peaux de phoques pour ski de fond (1.4m à 1.9m) et snoocs.

RAPPEL : la location de matériel est gratuite pour les enfants habitant à Cervières jusqu'à 16ans.

MAIRIE PRATIQUE - ouverture au public :
Lundi et Mercredi : 9h-12h 14h-16h30
Vendredi : 8h30-11h30

MAIRIE DE CERVIERES
LE CHEF LIEU 05100 CERVIERES
04.92.20.42.42
cervieres@ccbrianconnais.fr



Dépôt Légal en Sous-préfecture n° 2009-01-2
Directeur de publication: Jean-Franck VIOUJAS
Réalisation : L. GUILLAUD / J-F VIOUJAS /
C. LIONNET / D. BAS



Pour faire partie de la liste de diffusion de la Mairie, et recevoir le bulletin d'informations, envoyez vos coordonnées par email : cervieres@ccbrianconnais.fr



CERVIERES

LE BULLETIN

TRIMESTRIEL - NUMERO 25 - SEPTEMBRE 2017

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES
MAIRIE DE CERVIERES
LE CHEF LIEU
05100 CERVIERES

AVANCEMENT DES TRAVAUX



Réfection des toitures des chapelles des Chalps et des Fonts



La ruelle derrière le musée est terminée



Tableau « La vierge et le Rosaire »

Sa restauration est terminée, il a repris sa place dans l'église Saint Michel.

La mairie a reçu un don de 1000€ de « l'Association pour l'Etude et la Sauvegarde de la vallée de Cervières » en participation à la restauration de ce tableau.



La toiture en bardeaux des toilettes publiques est terminée et la borne d'eau potable pour les camping-cars est en place.

Beaucoup de succès cet été pour ces nouvelles installations.

ACTUALITE MUNICIPALE EN BREF

ENQUETES PUBLIQUES

Deux enquêtes publiques sont programmées avant la fin d'année :

- Demande de renouvellement d'autorisation pour l'exploitation de la **carrière** implantée au lieu-dit « Montagne du Lasseron » ;
- Définition des périmètres de protection de la **source du Blétonnet** en vue de l'acquisition par la commune des parcelles de terrain concernées ;

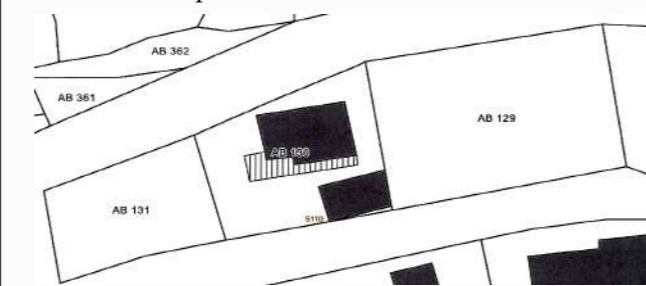
Pour chacune de ses enquêtes, le tribunal administratif de Marseille doit nommer un commissaire enquêteur. Une information officielle sera faite précisant les dates et heures des permanences en mairie des commissaires enquêteurs dès connaissance de leurs nominations.

Concernant la demande d'autorisation de la carrière et du fait de la fermeture programmée du site de stockage de Terre Rouge, de nouvelles conditions pour la commune et les habitants de CERVIERES ont été négociées : en particulier, la gratuité de 5 tonnes par an et par foyer de granulats sur le site de Prellles de la Routière du Midi (hors blocs d'enrochement et granulats d'ornement).

DENTS CREUSES

Suite à des demandes de particuliers d'acquiescer des parcelles foncières communales, dites « dents creuses » (section AB N° 129 et 131), le conseil municipal, lors de sa séance du 10 août 2017, a décidé de mettre en vente lesdites parcelles. Le prix de vente sera estimé par le service des Domaines et ne sera pas inférieur au prix de vente des parcelles du lotissement communal.

Une commission d'attribution sera mise en place afin de déterminer le choix des futurs acquéreurs. Merci de vous signaler par écrit en mairie si vous avez un projet de construction pour une résidence à l'année.



PLU, AVAP

Dans le respect des orientations du SCoT du Briançonnais et de la loi ALUR, les surfaces constructibles sur la commune (4,36 hectares au POS) passent à 1,57 hectares.

De même, le SCoT prévoit la création de 33 résidences principales sur 15 ans, mais il précise clairement que la priorité est à la réhabilitation du parc existant et à la densification des zones déjà urbanisées.

C'est l'orientation actuelle de la commune : en effet, hors lotissement, deux à trois habitations principales ont été créées chaque année, cela sans consommation de foncier non bâti. Poursuivre et encourager cette politique est la voie que le conseil municipal souhaite privilégier en préservant les terres agricoles et les enjeux paysagers et patrimoniaux, sans abandonner toutefois les 1,57 hectares de droit à la construction qui nous sont alloués.

Lors de la dernière réunion publique en février 2017, plusieurs participants ont exprimé leur désaccord sur le choix de la création d'un secteur constructible dans la zone du Château (ancien village) arguant en particulier de risques : avalanches, coulées de boue et chutes de rochers. Afin de répondre à cette légitime inquiétude, une étude détaillée et actualisée des zones envisagées comme constructibles a été demandée aux services de l'Etat (DDT)

Dès réception de cette étude une nouvelle réunion publique sera organisée, afin de présenter les zones potentiellement constructibles et progresser dans la rédaction du PLU et de l'AVAP.

AFFOUAGE

Il n'y aura pas cette année d'affouage « en régie » (bord de route), mais cette offre devrait être à nouveau proposée en 2018. Un affouage « coupe sur pieds » sera distribué sur les parcelles 96 et 97 à Terre Rouge. Vous serez informés des inscriptions début octobre, par voie d'affichage et par mail.

SECURISATION DES TRAVERSEES DU CHEF LIEU ET HAMEAUX



Après avis du conseil municipal, afin de limiter les risques d'accident et réduire les sources sonores, un arrêté municipal a été pris pour limiter la vitesse des véhicules motorisés à 30 km/heure sur les trois hameaux du Laus, Terre Rouge et le Chef-Lieu. Les panneaux sont en cours de pose, par contre les coussins berlinois (dos d'âne amovible rouge) ne seront pas posés avant l'hiver au Laus et au Chef-Lieu car il doivent être retirés pour les opérations de déneigement.

BIENS VACANTS SANS MAITRES

Le dossier est toujours consultable en Mairie jusqu'à la fin de l'année, avant lancement de la procédure d'acquisition par la commune.



SUBVENTION VAE

Plus que quelques dossiers sont à retirer en Mairie pour bénéficier avant la fin de l'année, de la subvention de 500€ pour l'aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique!



REPRISE DU BATIMENT DU ROCHEBRUNNE

Deux candidats se sont manifestés pour une reprise du bâtiment le Rochebrunne. Le conseil Municipal étudie la pertinence des propositions afin de décider l'éventuelle attribution d'un bail commercial.

Sachant qu'en l'état actuel du dossier, une vente du corps du bâtiment n'est pas envisagée.



DAMEUSE SITE NORDIQUE

La dameuse ski de fond a donné, en fin de saison hivernale, de sérieux signes de faiblesse et les devis de remise en état sont lourds. Aussi, il est envisagé pour la prochaine saison de procéder à la location d'une machine neuve et de constituer des dossiers de demandes d'aide pour acquiescer un nouveau matériel en 2018.

Concernant notre ancienne dameuse, elle est disponible à la vente, toutes les offres seront les bienvenues !

MICROCENTRALE

Lors des premiers essais début août, un incident a retardé la mise en route de la centrale EDC (estimé à 3 mois), du fait d'une faute du mandataire (règles de l'art) : la canalisation n'ayant pas été totalement nettoyée, lorsque le débit a augmenté, des débris se sont retrouvés dans les injecteurs. Un recours est en cours concernant la prise en charge des réparations et l'indemnisation de la perte d'exploitation.



FIBRE OPTIQUE

En juillet, les travaux de liaison par fibre optique de Briançon à Cervières ont permis à France Télévision de diffuser en direct l'arrivée du tour de France au col de l'Izoard. Reste à réaliser, le raccordement au « réseau cuivre » jusqu'au foyer des abonnés de la commune.

Travaux soumis à une procédure administrative lourde et des tests techniques complexes. Patience, cela devrait être dans la hotte du Père Noël !



CLES DES CHAPELLES

Lors du Conseil Municipal du 10 août, il a été rappelé que les chapelles font partie du patrimoine communal et n'appartiennent pas à des personnes privées. Les chapelles sont prioritairement des lieux de culte. En dehors des cérémonies religieuses catholiques, leur utilisation est soumise à autorisation qu'il convient de signer entre la paroisse de Briançon, la commune de Cervières et la personne morale ou privée demandeuse.

Toutes les clés doivent rester à disposition aux services techniques. Pour respecter les us et coutumes du village, les résidents des différents hameaux de la commune qui détiennent des clés de certaines chapelles peuvent les conserver, en se faisant connaître en Mairie.



FRANCIS ARNAUD NOUS A QUITTES

Francis ARNAUD, Garde à l'Agence Française de la Biodiversité (anciennement ONEMA), est décédé brutalement

le 26 août dernier à l'âge de 63 ans.

Il laisse derrière lui remplis de tristesse, sa famille, de nombreux amis et collègues.



ETAT CIVIL

ILS ONT PERDU LA VIE A CERVIERES

Le 12 juillet, une dramatique collision a eu lieu sur la route du col d'Izoard, entre un motard et un cycliste, tous les deux y ont laissé leur vie:

REGNIER Gilles 46 ans, domicilié dans les Bouches du Rhône
SAVVIDES Théodoros 49 ans, domicilié au Royaume-Uni

BIENVENUE A

Enaël



Né le 19 septembre à Briançon.

Il est le 1er enfant au foyer de

Jennifer MARCONNET & Anthony SANTIAGO, domiciliés au Château.